

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 50 (1912)  
**Heft:** 6

**Artikel:** Fabre d'Eglantine et le doyen Bridel  
**Autor:** V.F.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-208469>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1<sup>er</sup> étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),  
E. Monnet, rue de la Louve, 1.Pour les annonces s'adresser exclusivement  
à l'Agence de Publicité Haasenstain & Vogler,  
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,  
et dans ses agences.ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50 ;  
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.  
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.  
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

## FABRE D' EGLANTINE ET LE DOYEN BRIDEL

UNE de nos lectrices nous demande de publier dans le *Conteur vaudois* la vieille chanson : *Il pleut, il pleut bergère*, qu'elle ne retrouve nulle part et qui, ajoute-t-elle, « est adorable, comme tant de morceaux populaires dont on ignore les auteurs ». Nous le faisons d'autant plus volontiers que c'est là une occasion de mettre ces couplets en parallèle avec ceux qu'ils inspirèrent aux patoisants. Mais, tout d'abord, que notre aimable correspondante nous permette de dire que *Il pleut, bergère*, n'est pas précisément d'un inconnu. L'auteur en est le poète et dramaturge Fabre d'Eglantine, né en 1750, à Carcassonne, et guillotiné à Paris en 1794. Révolutionnaire ardent, il fut membre de la Convention nationale, vota la mort de Louis XVI et devint le secrétaire général de la justice, sous Danton. On lui doit la nomenclature des mois et jours du calendrier républicain. Suspect de modérantisme aux yeux de Robespierre, accusé à tort de corruption, il eut le sort de milliers d'autres et fut traîné à l'échafaud le même jour que Danton et Camille Desmoulins. Fabre d'Eglantine a écrit des contes en vers, des épîtres, des satires, des romances, et pas moins de dix-sept comédies. Tout cela est tombé depuis longtemps dans l'oubli. Seule, sa jolie chanson lui a survécu. La voici :

### *Il pleut, bergère.*

Il pleut, il pleut, bergère,  
Rentre tes blancs moutons,  
Allons à la chaumière,  
Bergère, vite, allons ;  
J'entends sur le feuillage  
L'eau qui tombe à grand bruit,  
Voici, voici l'orage,  
Voilà l'éclair qui luit.

Entends-tu le tonnerre,  
Il roule en approchant ;  
Prends un abri, bergère,  
A ma droite en marchant ;  
Je vois notre cabane...  
Et tiens, voici venir  
Ma mère et ma sœur Anne  
Qui vont l'étable ouvrir.

Bonsoir, bonsoir, ma mère,  
Ma sœur Anne, bonsoir ;  
J'amène ma bergère,  
Près de vous pour ce soir :  
Va te sécher, ma mie,  
Auprès de nos tisons ;  
Sœur, fais-lui compagnie,  
Entrez, petits moutons.

Soignons bien, ô ma mère,  
Son tant joli troupeau ;  
Donnez plus de litière  
A son petit agneau.  
C'est fait, allons près d'elle ;  
Eh bien donc, te voilà !  
En corset qu'elle est belle !  
Ma mère, voyez-là.

Soupons, prends cette chaise,  
Tu seras près de moi,  
Ce flambeau de mélèze  
Brûlera devant toi.

Goûte de ce laitage ;  
Mais tu ne manges pas,  
Tu te sens de l'orage,  
Il a lassé tes pas.

Eh bien ! voilà ta couche,  
Dors-y jusques au jour ;  
Laisse-moi sur ta bouche  
Prendre un baiser d'amour.  
Ne rougis pas, bergère,  
Ma mère et moi demain  
Nous irons chez ton père  
Lui demander ta main.

Devenue d'emblée populaire, la chanson de Fabre d'Eglantine fut bientôt sur toutes les lèvres, non seulement d'un bout à l'autre de la France, mais encore en Belgique et dans la Suisse romande. Chez nous, elle eut vraisemblablement comme propagateurs nos concitoyens enrôlés dans la garde du Louvre ou dans les armées de la première République. Sa mélodie guillerette, son texte bien dans la note des bergeries du XVIII<sup>me</sup> siècle, ravissaient nos aïeules. On la chantait dans les salons, aussi bien qu'aux champs et à l'atelier. Aujourd'hui encore, que de fois n'entend-on pas, à la venue subite d'une ondée, quelque voix fredonnant les deux premiers vers :

Il pleut, il pleut, ma mie,  
Rentre tes blancs moutons !

ou bien :

Je pliau, je pliau, ma mia,  
Releiva tè gredon !

car elle ne tarda pas à être traduite dans notre vieux parler. La plus ancienne version est, sauf erreur, en patois de la Gruyère ; elle fut reproduite mot à mot en patois vaudois dans les dernières années du régime de Leurs Excellences de Berne. Voici cette seconde version, d'après le *Journal de Lausanne* du 23 janvier 1790 :

### *La cara dè pliodze.*

Je pliau, je pliau, ma mia,  
Relaiva tè gredon ;  
Sauvein-no z'à la chotta,  
Ramassa tè muton.  
Où-to déssu sta brantze  
Coumeïn pliau sein botz ?  
Lo tein è nâi co l'eintze,  
Coumeïn d'eintludzi.

On où dza le tenerre  
Ron-nâ ein approuzteïn ;  
N'è rein, n'ossé pa pouaire,  
Serra-mé ein martzeïn.  
Vaïo dza noutra grandze,  
Ma mère et la Djudi ;  
Tsaquena sè dépatzse  
De vito no z'auvri.

Bouna né, poua mère ;  
Ma chéra, bouna né ;  
Vouaité 'na peinchenaire  
Qu'amîno por sta né.  
Fédé-lâi 'na voualâie  
Avoué quoquié gourgnon ;  
Lâ ! l'è tota gaulâie ;  
Réduiri sè muton.

Faut bin avâi soin, mère,  
De son galé tropé ;

Faut de la paille frétze  
Por son petit agné.  
Tot va bin, poua dona,  
Reintrein vito à l'ottô ;  
Vouaiti que l'è galéza  
Devétia et détza !

Sepeïn, vouaiqué ta chôla,  
Sita-tè pri dè mè ;  
Decoute se n'écouala  
Avanci lo crozè.  
Gota ci laceladzo.  
Mâ, te ne medze pa !  
Ma mia, preïn coradzo,  
T'i mé fio tru couaitia.

Vouaitiqua ta cutzetta,  
Va lâi gaillâ dremi ;  
Su ta botze galéza  
Mè faut preindr'on bézi.  
Bouna né, à revaire ;  
Déman, ma mère et mè  
N'audrein trové ton père,  
Savâi ceïn que deré.

Tout en serrant de près les vers de Fabre d'Eglantine, le texte patois est, on le voit, bien plus riche en tours expressifs et naturels, à commencer par ce « *Relaiva tè gredon !* » Comment, en effet, la bergère courra-t-elle à la « *chotte* » si elle ne retrouve ses jupes ? Le deuxième quatrain n'est-il pas un tableau achevé de l'orage imminent sous ce ciel devenu soudain noir comme l'encre ? Et « *Prends un abri, bergère, à ma droite en marchant* » ne pâlit-il pas à côté de : « *N'è rein, n'ossé pas pouaire, serra-mé en martzeïn* » ? Autres expressions dont on chercherait en vain l'équivalent en grâce ou relief dans la chanson française : « *Lâ ! l'è tota gaulâie* », c'est-à-dire à la fois mouillée et crottée ! « *Vouaiti que l'è galéza, devétia et détza* » : « *T'i mé fio tru couaitia* » ; « *va lâi gaillâ drumi*. »

La *Cara dè pliodze* ne tarda pas sans doute à supplanter dans nos campagnes *Il pleut, bergère*. Elle enchantait si fort le doyen Bridel qu'il lui fit une place dans ses *Etrennes helvétiennes*. Mais, poète autant qu'amant passionné du patois, il y apporte des retouches qui achevèrent d'en faire un de nos plus purs joyaux.

Au premier couplet, il eût pu se dispenser toutefois de changer, pour la rime, « *brantze* » en « *breintze* », qui n'est pas d'un patois bien pur. Passons sur cette licence poétique, et voyons où est la supériorité de sa version.

Bridel redonne donc le premier couplet, en se bornant à mettre « *sté breintze* » au lieu de « *sta brantze* ».

Le second couplet, il le tourne ainsi :

On où dja le tenerre  
Ron-na derraï lo bou ;  
N'è rein, n'osse pas pouaire  
Quand bin no saran pou.  
Vaïo vè noutra pliantze  
Ma mère et la Djudi,  
Que corron à la grandze  
Por tot lo draï l'advri.

\* C'est par erreur que l'historien Vulliemin et M. de Reynold font du doyen Bridel l'auteur unique de *La cara dè pliodze*.

